



DIM
Case postale 3918
1211 Genève 3

Par courrier électronique

contact@asbec.info

N/réf. : MIK/FE/MG/dw 600850-2012

Genève, le. 03 FEV 2012

Concerne : Réseau TPG : Bernex-Confignon, le parcours du combattant

Messieurs,

Votre courrier électronique du 13 janvier 2012 me faisant part de vos doléances s'agissant du nouveau réseau des TPG instauré dès le 11 décembre 2011 m'est bien parvenu et il a retenu ma meilleure attention.

Je suis parfaitement consciente des difficultés ressenties par la population genevoise en raison des nombreux changements intervenus et tient particulièrement à prendre en compte le mécontentement des usagers pour apporter des améliorations possibles au nouveau réseau.

Le Département de l'intérieur et de la mobilité et les Transports publics genevois (TPG) mettent tout en œuvre pour apporter des mesures d'améliorations au nouveau réseau TPG par le biais d'une cellule de suivi, composée des deux entités susmentionnées ainsi que des représentants du DCTI, du DSPE et de la Ville de Genève. Ses missions sont d'observer le bon fonctionnement du réseau et de recueillir les réclamations des usagers, de proposer des améliorations et de les réaliser. Cette cellule est chargée de communiquer aux médias chaque vendredi de la réalisation des mesures d'amélioration.

Concernant les déplacements en direction de Bernex, je ne peux que confirmer vos dires. C'est pour cela que l'information donnée à la clientèle par les TPG, mais également par la commune de Bernex, est de transborder à l'arrêt Croisée-de-Confignon. En effet, le transbordement sur les lignes K et L se fait de quai à quai et les cheminements vers les arrêts des lignes 42, 47 et S n'excèdent pas les 100 mètres.

Dans l'autre sens, il est conseillé de transborder à l'arrêt P+R Bernex. L'amélioration de la signalisation lumineuse du passage piéton permettant d'accéder au tram est en cours.

S'agissant des lignes de bus desservant le village de Bernex, un travail d'amélioration du cadencement est actuellement à l'étude aux TPG.

En réponse aux autres points que vous relevez, je suis en mesure de vous apporter les explications suivantes :

- Le projet de prolongement du tram jusqu'à Vailly est actuellement à l'enquête. Sa mise en service est prévue fin 2014. Le DCTI est chargé de ce projet de construction.
- Le regroupement des terminus de lignes dans l'ancien P+R ne semble pas une solution adéquate, étant donné que celui-ci sera détruit dès 2013 lors des travaux du prolongement. Ainsi, son utilisation ne serait effective que pour moins d'une année.
- Le projet de prolonger les lignes K et L est toujours d'actualité. Néanmoins, le passage par la route du Grand-Lancy et les travaux de la gare de Lancy-Pont-Rouge ne sont pas des éléments facilitateurs. Des solutions sont toutefois en réflexion pour une mise en œuvre dans les meilleurs délais.
- Les autres améliorations de sécurité de certaines traversées piétonnes ou encore de tracés de lignes sont également en cours d'étude.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.



Michèle Künzler

Copie pour information : TPG